



**VOUS ETES
ICI**

PLANCHE DE CESSAT

Promenade de l'Arthonnet-1h30-6km-Dénivelé 50m

L'Arthonnet est le ruisseau qui traverse notre lieu de vie. Vous êtes sur le site d'un ancien moulin à eau attesté au moins depuis le XV^e siècle.

Le moulin transformé en minoterie au XIX^e siècle a conservé 2 meules en pierre au RDC et a fonctionné jusqu'en 1968.

Depuis la terrasse des chambres d'hôtes, dirigez vous vers la route et prenez à gauche en descendant. Traversez la cour de notre ferme. Passez le pont.

A votre droite, le Moulin des Mingoux.

En vous penchant, vous pouvez apercevoir dans le renforcement les 2 roues à godets à la suite l'une de l'autre.

Remontez la route jusqu'au prochain virage. Vous pouvez poursuivre votre promenade jusqu'à la route départementale puis prendre à gauche puis la prochaine à gauche jusqu'au château de Faye (construit à la fin du XVIII^e siècle par l'Architecte Joseph Brousseau). Avancez vous jusqu'à la grille d'entrée pour avoir une vue d'ensemble.

Revenez sur vos pas et poursuivez sur la droite jusqu'à la « Planche de Cessat » (petit pont piétonnier constitué de grandes dalles de pierres) protégée

Monument Historique qui vous permet de traverser l'Arthonnet à pied sec sinon il y a le passage à gué plus loin où il faudra enlever chaussures et chaussettes.

Attention, le sentier qui mène à la « Planche » sur la droite n'est pas très visible.

Poursuivez votre promenade jusqu'à Cessat puis prenez à droite vers la départementale et retour à votre point de départ.

Pour les plus pressés de découvrir la « Planche de Cessat », vous pouvez emprunter un **sentier** à flanc de coteau qui serpente dans les bois, avant de rejoindre un chemin agricole (noté en orange sur le plan).

Après avoir passé le Moulin des Mingoux, au prochain virage, vous passez le petit portillon en bois de châtaignier situé sur votre gauche.

Vous allez tout droit sur environ 200m et passez un second portillon.

Le sentier serpente en montée entre les douglas jusqu'à un chemin agricole. Des points à la peinture orange balise le sentier jusqu'au chemin agricole dans les 2 sens. Vous ne pouvez pas vous perdre.

Vous empruntez le chemin agricole sur votre gauche. Il descend jusqu'en fond de vallon. A gauche, il mène au passage à gué puis Cessat. A droite, il vous permet de rejoindre sur votre gauche le sentier qui mène à la planche de Cessat, mais continue jusqu'au château de Faye.

Attention, le sentier qui mène à la « Planche » sur la gauche n'est pas très visible.

Les plus observateurs vont constater que le bois est très habité.

En 1966, la commune a été remembrée et les carrières de pierres servant à la construction de l'habitat local ont été comblées avec les souches des arbres et des haies arrachées.

Les blaireaux terrassent tout ce secteur très meuble depuis un demi siècle.

C'est très impressionnant, surtout que l'on ne voit jamais de blaireaux en plein jour.

Il a fallu mettre en place des pièges photographiques pour être sûr de nos dires.

Les terriers abandonnés sont réinvestis par les renards.